

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant GARDERIE DES P'TITS MARINS LTD. | | Date d'inspection Le 02 avril 2026 | |
| Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 3 | | Numéro de permis 2016107 | |
| Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7 | | Numéro de téléphone (506) 532-5768 | |
| Type de permis Garderie éducative à temps partiel | Nombre maximal d'enfants 45 | Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE | |
| Personnel SGE Paula Morin | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été vérifiés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice.
- Les aires de circulation de l'établissement ainsi que les allées piétonnes extérieures sont exemptes d'obstacles et de dangers.
- Matériel et équipement de l'aire de jeu extérieur a été vérifié. Il y a une petite cuisinière à l'extérieur avec des seaux, des petits bols et un grand bac d'eau. Un petit groupe d'enfant joue dans cette zone avec de l'eau. Un autre groupe d'enfant jouent au soccer.

La mentore en assurance de la qualité a observé qu'une importante accumulation d'eau se forme dans le grand parc. Cette situation crée une zone détrempée que plusieurs enfants évitent afin de ne pas se mouiller. Elle a demandé si ce phénomène se produisait uniquement au printemps, mais il lui a été confirmé que l'accumulation d'eau survient fréquemment dès qu'il y a des précipitations.

Cette réalité entraîne une conséquence notable : les enfants ne peuvent pas utiliser cet espace extérieur lorsqu'il est inondé. Ils doivent alors se diriger vers un autre parc et partager un espace beaucoup plus restreint avec d'autres groupes, ce qui limite leurs possibilités de jeu et de mouvement. La mentore en assurance de la qualité a proposé de faire appel à un spécialiste pour possiblement envisager l'installation de drains, de rigoles ou d'un système de nivellement pour faciliter l'écoulement de l'eau après les précipitations. Bref, il faudrait identifier les causes de l'accumulation d'eau pour trouver des solutions et appliquer un plan d'amélioration de ce grand parc afin que les enfants après-classe puissent aller à l'extérieur jouer tout l'été.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 07 avril 2026

Date

original signé par
Lynn Brun

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"